

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Le Quartier

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS7076

Nom du grand ensemble : L'Arc de la Valloirette
incluse à l'Arvan

Code : W104

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 923356.9536 Y 2018307.939

Altitude moyenne (m) : 2126

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : Ecosylve

Coordonnées : 04 79 25 83 69

Date d'établissement de la fiche : 15/12/2006

Remarques : Terrain le 6-09-2006

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés :

- présence ou absence d'une végétation hygrophile
- périodicité des inondations ou saturation du sol en eau

Contacts : – Jean-Michel BOISSIER

Remarques :

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 1.9214201433681

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 2169.23531871457

Types de milieux Corine Biotope

PELOUSES ACIDIPHILES A NARD, MONTAGNARDES A SUBALPINES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification ZH tampon, régulant les transferts d'eau le long du versant, notamment en période de fonte des neiges, ou au cours de fortes précipitations ;

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

4.4 - Intérêt patrimonial

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Faible intérêt patrimonial, si ce n'est un gain de diversité au niveau des espèces et des habitats ;